L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 29 OCTOBRE 1852.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE. No 63, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: VENDREDI MATIN, 29 OCTOBRE 1852.

POUR PRESIDENT:
WINFIELD SCOTT.
DE LA VIRGINIE.
POUR VICE PRESIDENT:
WM. A. GRAHAM.
DE LA CAROLINE DU NORD.

ELECTEURS
Pour président et pour vice-président:

Premier District—Jacques Toutant, de St-Bernard; (substitut, F. W. Hulin, de Plaquemines.)
Second District—Christian Roselius, d'Orléans; (substitut, Cyprien Dufour, d'Orléans.)
Troisième District—Duncan F. Kenner, de l'Ascension; (substitut, Fergus Gardère, de Jefferson.)
Quatrième District—Geo. W. Watterston de Livingston; (substitut, R. J. Barrow, de Ouest-Feliciana.)
Cinquième District—Alexandre Declouet de St Martin, (substitut, J. K. Elgee, des Rapides.)
Sixième District—John Ray, de Ouachita, substitut, D. F. Royster, de Caddo.)

CONTRASTE.

Le Général Scott.

Monsieur, je suis de la ... pour compter en faveur de la Constitution, en faveur de l'Union, en faveur du Compromis, et d'une façon tout aussi complète contre quiconque s'oppose au Compromis, à l'Union ou à la Constitution.
(Discours du Général Scott à la délégation du Mississipi.)

M. Pierce.

On m'a demandé si j'aimais la loi sur les esclaves fugitifs. J'ai répondu que non, que je l'abhorrais. Je me recule à la pensée de livrer un esclave. Cet acte viole l'humanité et le droit moral.
(Discours prononcé par M. Pierce à Manchester, N. H., le 2 janvier 1852.)

OPINION DE L'ABOLITIONISTE GIDDINGS SUR LE GENERAL SCOTT
Et le Programme Whig.

Je sais que l'on tachera de déterminer notre libre démocratie à soutenir le candidat whig à la présidence. Il y a longtemps que je connais la personne qui a été désignée candidat. Je n'aurais personnellement aucune objection contre le général Scott pas plus que contre le candidat démocrate; mais s'il est élu *il s'est engagé à maintenir les outrages les crimes résultant qui découlent des mesures de compromis et de la loi sur les esclaves fugitifs*, DE LUI ET PAR SES MOYENS AUTANT QUE CELA DEPENDRA DE LUI ET D'EMPECHER TOUTE DISCUSSION à leur égard. Voter pour ce candidat, c'est voter pour ses principes, c'est nous lier en faveur des doctrines qu'il s'est engagé à soutenir, c'est approuver par nos suffrages le programme qu'il a adopté. Pourquoi voterions-nous pour Scott de préférence à Pierce? Je n'ai rien à dire contre les candidats eux-mêmes. Ils représentent seulement les doctrines des deux partis qui les ont nommés. S'il y a une différence entre ces deux partis c'est au sujet de la question de l'esclavage. *Les doctrines du parti whig, comme je l'ai démontré, les engagent ainsi que leur candidat à maintenir l'esclavage*, le trafic des noirs, leur vente dans ce district et dans les territoires; ils sont également tenus de *soutenir à tout jamais la loi sur l'extradition des esclaves fugitifs*, d'admettre dans l'Union autant d'Etats à esclaves qu'on en pourra former dans le Nouveau Mexique et dans le territoire d'Utah, et enfin *d'empêcher la discussion publique sur tous ces sujets*.

NOUVELLE CONSTITUTION.

La croisade entreprise contre la nouvelle Constitution par les partisans effrénés de la charte de 1845 aboutira, nous aimons à le croire, à un complet avortement. Il y a véritablement lieu de s'étonner que l'on ait songé à établir entre l'ancienne et la nouvelle Constitution un parallèle défavorable à celle-ci. Il est encore plus merveilleux qu'il se trouve çà et là des individus doués de raison qui se sont engagés à voter contre l'œuvre des conventionnels de 1852.

Tout a été dit sur les deux chartes. Il serait donc inutile de recommencer une argumentation épuisée pour prouver l'incontestable supériorité du pacte fondamental élaboré au mois de juillet dernier sur celui qui paralyse depuis environ huit ans l'essor industriel et commercial de la Louisiane. Nous nous bornerons à citer les différences saillantes qui existent entre l'ancienne et la nouvelle constitution. Celle-ci est éminemment démocratique; elle affranchit le peuple des entraves qui ont tenu l'Etat embourbé dans l'ornière du passé de la routine, elle rend aux citoyens leur liberté d'action. L'autre, l'ancienne ou plutôt la présente, car elle nous régit encore, est anti-démocratique, et par ses inconcevables restrictions elle a placé la Louisiane à la queue des trente-un Etats de l'Union.

Voilà le caractère essentiel des deux constitutions. Celle de 1845 ordonne que les juges et la plupart des fonctionnaires soient nommés par le gouverneur; elle empêche l'étranger naturalisé de voter avant deux années de résidence dans l'Etat à partir de la date de sa naturalisation. La nouvelle charte, rendant hommage à la souveraineté du peuple, décrète que tous les juges et tous les officiers publics, secrétaire d'Etat, trésorier d'Etat, avocat-général, avocats de district, commissaires du Bureau des Travaux Publics, etc., seront élus par le peuple; elle déclare aussi que l'étranger peut exercer le droit de suffrage du moment qu'il obtient ses papiers de naturalisation.

Laquelle de ces deux constitutions est la plus démocratique, la plus sincèrement républicaine? Est-ce celle qui fait de l'étranger une sorte de paria et qui traite les citoyens américains eux-mêmes en étrangers, ou celle qui proclame la doctrine que tout citoyen américain, né aux Etats-Unis ou ailleurs, peut, après les quelques mois de séjour nécessaires à l'acquisition du droit de résidence dans une paroisse, prendre part au scrutin, voter librement, concourir à la désignation des magistrats et des fonctionnaires? Est-ce celle qui place l'intelligence, la perspicacité, le discernement d'un homme, d'un gouverneur, au-dessus de la raison éclairée du peuple, ou bien celle qui ne craint pas de confier aux électeurs le choix de leurs propres officiers? Qu'on nous réponde.

Affranchissement, voilà ce que signifie la nouvelle constitution: affranchissement politique, affranchissement industriel. Affranchissement politique—nous venons de le démontrer. Affranchissement industriel,—relisez la constitution de 1845 et voyez tous les obstacles qu'elle oppose à l'esprit d'entreprise. Avec une pareille charte impossible de rien tenter, impossible de sortir de la mare stagnante où nous croupissons depuis tant d'années et où nous resterons si par malheur la nouvelle constitution venait à être rejetée. Des institutions de crédit, sagement administrées, nous sont nécessaires; le pacte fondamental de l'Etat les prohibe. Nous avons besoin de chemins de fer, de canaux, etc; la constitution nous ôte le pouvoir de réaliser ces améliorations indispensables.

La nouvelle charte, elle, lève tous ces obstacles, elle supprime tous ces odieux empêchements contre lesquels protestait naguère la presse entière de la Louisiane. Mais si elle permet de fonder des institutions de crédit, elle prévient l'abus et donne à tous les intérêts les garanties désirables. Qu'on lise le chapitre des *dispositions générales* et l'on verra si le danger existe à côté des bienfaits que nous promet la nouvelle constitution.

Deux entreprises considérables, le railway des Opelousas et celui de Jackson, sont à la veille de se réaliser. Les fonds ont été souscrits et les travaux commencés. Pourquoi? Parce que le nouveau pacte fondamental de l'Etat permet la libre disposition des capitaux. Mais que l'œuvre de la dernière convention soit rejetée, et ces deux projets rentrent dans le néant. La possibilité seule d'un pareil résultat effraie les actionnaires, et l'un d'eux a adressé la lettre suivante à la direction du chemin de fer des Opelousas.

A Mr. B. F. Flanders, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 27 octobre 1852.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 13 courant, dans laquelle vous m'invitez à opérer deux versements en paiement des actions que j'ai prises dans le chemin de fer des Opelousas.

L'unanimité avec laquelle une Convention fut convoquée pour corriger les abus de la présente Constitution de l'Etat, en supprimant surtout les obstacles opposés à l'esprit d'entreprise des citoyens, m'avait porté à prendre quelques actions avec l'intention d'en augmenter le nombre à mesure que mes moyens me le permettraient, persuadé que ce placement me serait avantageux.

Depuis lors une Constitution a été votée par la Convention à une grande majorité, et elle paraissait répondre aux besoins de l'Etat. Une opposition s'est tendue a été cependant organisée contre cette œuvre, ce qui en rend la ratification douteuse. Jusqu'à ce que cette question soit résolue, je me refuse à faire de nouveaux versements. Si la présente Constitution est maintenue, non seulement j'abandonnerai mes actions, mais je me féliciterai de ne m'être pas engagé pour une somme plus considérable.

J'ai l'honneur, etc.,

Cet actionnaire a raison. Que l'odieuse Constitution de 1845 soit maintenue, et c'en est fait du railway des Opelousas, comme de celui de Jackson. Nous devrons nous résoudre à la perpétuité de notre insignifiance et abandonner toute idée de lutter d'activité commerciale et industrielle avec les habitans des autres Etats. Les travaux sur lesquels comptait l'ouvrier seront suspendus, et la malheureuse Louisiane sera une fois encore la risée de ses voisins.

Cela mérite, ce nous semble, quelque réflexion. Permis à certaines cliques de se démener contre la nouvelle Constitution, mais le peuple doit comprendre que l'adoption de cette charte est pour lui une définitive une question de vie et de mort.

Nous n'avons entendu soulever contre l'œuvre de la dernière Convention qu'une seule objection. Elle répartit la représentation d'après le nombre total des habitans de l'Etat, en d'autres termes, elle comprend les esclaves dans le nombre d'habitans ayant droit à la représentation. Où est le grand mal? Cette mesure assure la Basse Louisiane [illegible] inférieure aux paroisses du Nord de l'Etat. [illegible] D'ailleurs [illegible] les esclaves [illegible] compris dans le chiffre représentatif, [illegible] ne favorise que le principe de l'esclavage. C'est ce que nous avons prouvé dans notre précédent article. Les propriétaires d'esclaves acquièrent le pouvoir de résister plus efficacement aux envahissements de leurs ennemis naturels. Voilà pourquoi, en ce qui concerne la représentation au Congrès, les esclaves sont compris dans la base représentative, cinq d'entre eux équivalant à trois blancs, par suite du Compromis adopté par la Convention qui rédigea la Constitution fédérale. Et si les délégués du Sud l'avaient emporté, chaque esclave eut compté dans la population ayant droit à la représentation.

Nous ne pouvons nous étendre d'avantage sur ce sujet qui se préterait cependant à de plus longs développemens. Nous espérons que tous les citoyens qui ont quelque souci de la Louisiane, de ses intérêts, de son avenir, voteront le 2 du mois prochain pour la nouvelle Constitution. Pas d'indifférence, surtout, car elle est menacée.

Collége de la Louisiane.—L'examen mensuel du Collége de la Louisiane, dirigé par M. Louis Dufau, aura lieu demain, de quatre à sept heures du soir.

Améliorations.—Deux canaux et un chemin de fer relient en ce moment la Nouvelle Orléans au lac Pontchartrain. Un second railway mettant Carrollton en communication avec le lac est sur le point d'être terminé. Les rails ont été posés sur tout le parcours moins une étendue de trois quarts de mille aboutissant au lac. Dans un mois ou deux il y aura probablement une locomotive sur le chemin.

D'une autre part, on sait que le Congrès a voté une allocation de $25,000 pour construire sur le lac Pontchartrain un port où puissent se réfugier les navires en détresse. Les majors Chase, Barnard et Beauregard ainsi que le capitaine Latimer, du corps des ingénieurs, forment la commission qui doit déterminer le point où sera établi le port, et nous apprenons qu'ils vont incessamment se mettre à l'œuvre.

Le général Scott—Nous apprenons par les journaux de Philadelphie que le général Scott est arrivé dans cette ville le 20 courant. Il y a été reçu par une foule innombrable qui l'attendait au débarcadère des bateaux à vapeur. Lorsqu'il a eu débarqué, une clameur immense s'est élevée du sein de la multitude et s'est mêlée au tonnerre du canon qui grondait depuis l'arrivée du steamer. Harangué par le maire de la ville le général Scott a fait en réponse un de ses plus heureux discours. Le lendemain le vieux soldat se mettait en route pour Wilmington où il était accueilli avec non moins d'enthousiasme qu'à Philadelphie. De Wilmington il s'est dirigé vers Baltimore où l'attendaient ses amis. Le général Scott devait se mettre en route le 22 pour Washington.

MM. Van Buren et Franklin Pierce—Le candidat locofoco a toutes les sympathies des abolitionistes: nous avons rarement vu autant d'ardeur parmi ces derniers. Leur grand-prêtre, l'homme qu'ils s'étaient donné pour candidat en 1848, M. Martin Van Buren, en un mot, vient de publier une nouvelle lettre en faveur de M. Pierce. Il le recommande à ses amis, il dit aux free soilers qu'ils ne sauraient trouver un meilleur candidat. Il est plein d'espoir: «Notre union est complete, dit-il, l'union des abolitionistes et des démocrates). Je connais bien M. Pierce; je connais surtout ses opinions sur l'esclavage, et si Dieu me conserve, je voterai pour lui.»

Ce témoignage de l'ex-président peut être fort utile à M. Pierce parmi les fanatiques du Nord, mais nous doutons qu'il lui fasse grand bien dans le Sud. Quoique disent les organes du locofocoisme, il est évident que leur candidat est en étroite communion d'idées avec les free soilers. Non seulement ses discours le prouvent, mais l'appui que lui accordent les chefs abolitionistes ne saurait laisser à cet égard le moindre doute.

HAVANE.

Nous avons reçu hier des journaux de la Havane jusqu'au 23 du courant. Le *Diario de la Marina* publie dans son numéro du 22 un violent article contre le lieutenant Porter et le grand meeting d'indignation tenu à la Nouvelle Orléans. Ce journal déclare que la lettre du lieutenant Porter lue devant l'assemblée n'est qu'un tissu de fausseté et que c'est le même individu qui a été chassé du Sénat des Etats-Unis en 1846, pour avoir écrit au *Times* de New-York que certains sénateurs qu'il désignait avaient été corrompus par l'or de l'Angleterre et s'étaient engagés à favoriser les prétentions de cette puissance à l'Oregon. Le *Diario* qualifie sévèrement le discours prononcé par le juge Larue: il ne comprend pas qu'un juge, qu'un magistrat chargé d'appliquer la loi, traite pour ainsi dire de radoteurs Grotius, Vattel et tous les autres auteurs qui ont écrit sur le droit international. Nos confrères havanais ajoutent—ce qui est complètement inexact—que le journal espagnol *El Pelayo* a été forcé de suspendre ses publications par suite de l'impuissance où se trouvaient les autorités de le protéger contre la furie de la populace.

Le tirage mensuel de la loterie de la Havane a eu lieu le 20. Voici les numéros qui ont gagné les principaux lots: No 32,097, $40,000; No 37,765, $20,000; No 35,526, $12,000; No 32,933, $6,000; Nos 4,660, 31,033, 32,071, 32,643, 33,370, $2,000 chacun; Nos 8,911, 15,764, 17,287, 24,193, 25,476, 25,863, 29,978, 30,301, 36,318, $1,000 chacun.

EUROPE.
Arrivée de l'Europa.

Le steamer *Europa* est arrivé à New York le 21 de ce mois, avec des nouvelles de Liverpool jusqu'au 9 et de Paris jusqu'au 7 courant.

Angleterre.—M. Kerr Baillie Hamilton a été nommé gouverneur de Terre Neuve.

Voici les noms des personnes qui ont échappé au naufrage du navire américain le *Mobile*: Robert J Wheeler, Andrew Curtis, Archibald Woods, Vincent Breck et Christopher Faull.

Le navire *Prince Albert*, envoyé dans les mers polaires à la recherche de Sir John Franklin, est arrivé à Aberdeen le 7 de ce mois, de retour de sa lointaine expédition, mais il ne rapporte aucune nouvelle du navigateur anglais. Le *Prince Albert* a hiverné dans la baie de Baffin et a visité tout le détroit du Prince Régent.

France.—Le Sénat a été convoqué pour le jour même du retour de Louis Napoléon à Paris. On pense que cette assemblée sera saisie de la question de l'Empire. Aux dernières dates le bruit courait à Paris qu'un jeune homme appartenant à une société secrète et désigné par le sort pour assassiner Louis Napoléon, avait eu recours au suicide pour échapper à l'horrible mission qui lui était échue.

De nouvelles arrestations politiques ont eu lieu dans différentes parties de la France.

L'activité que nous signalions dans les arsenaux maritimes ne s'est pas ralentie.

Allemagne—Les délégués du Zollverein ont quitté Berlin, et les négociations avec la Prusse ont été suspendues.

Le choléra ne sévit plus avec autant de rigueur dans la Pologne prussienne.

L'effectif de l'armée autrichienne a été augmenté.

Des misérables, mus par l'espoir du pillage, ont mis le feu à une synagogue de Kolma, en Gallicie, au moment où un grand nombre de personnes y étaient réunies pour assister à une cérémonie religieuse. L'effroi s'étant répandu parmi les assistans, tout le monde se précipita vers les portes, et trente-six dames, la plupart de haut rang, furent étouffées et foulées aux pieds.

Levant.—Le sultan de Turquie est dangereusement malade.

Une tentative d'assassinat a été commise sur la personne du Shah de Perse qui a reçu deux blessures. Deux des assassins ont été taillés en pièces par les gardes et deux pris vivants.

Cap de Bonne Espérance.—Les avis du Cap de Bonne-Espérance vont jusqu'au 20 août. Les hostilités continuent entre les Anglais et les Caffres, mais sans résultat décisif.—Un gisement aurifère a été découvert à Water Doof.

Expédition du Japon.—L'escadre placée sous les ordres du commodore Perry pour aller remplir au Japon la mission dont est chargé cet officier se compose du vaisseau le *Vermont* de 100 canons, du steamer *Susquehanna* de 9 canons, de la frégate à vapeur *Mississippi* de 10 canons, de la frégate à vapeur *Princeton* de 10 canons, du *Macedonian* de 30 canons, du *Plymouth* de 20 canons, du *Falmouth* de 20 canons et du *Saratoga* de 20 canons. C'est un total de 219 bouches à feu. Les canons des steamers sont d'un formidable calibre. Si les Américains sont mal accueillis ils ont, on le voit, de quoi apprendre à vivre aux Japonais. Nous ne serions pas fâchés que ces derniers commissent quelque imprudence qui forçât le commodore Perry de recourir à la force. Ils ont commis assez de crimes pour qu'on leur demande enfin raison de leurs cruautés et que l'on venge le sang versé sur leurs rivages inhospitaliers. Nous serions heureux que le canon américain fit une trouée dans ce sauvage empire pour y laisser passer la civilisation et les lumières.

Patriotes cubanais—Les amis de l'indépendance de Cuba ont tenu un meeting à New-York le 19 de ce mois. La séance a été ouverte par le révérend Père Valdes. Les personnes suivantes désignées pour former le bureau ont prêté le serment officiel: Président Gaspar Betancourt Cisneros; vice-président, Manuel de J. Arango; secrétaire, Porfirio Valiente; vice-secrétaire, Jose Elias Hernandez; trésorier, Domingo de Goicouria.

Le secrétaire a donné lecture du manifeste de la junta, puis MM. F. de Armas, T. Tolon, [illegible] et plusieurs autres orateurs ont successivement harangué la réunion.

Mlle Alboni.—[illegible]

Ole Bull a donné un concert à Philadelphie le 21 de ce mois: il y avait foule dans la salle.

☞ AUX POMPIERS Les membres des Compagnies de Pompiers de cette ville trouveront dans ce journal un avis du Shérif de la paroisse d'Orléans qui les concerne.

Chronique Locale.

Enquête.—Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps d'un homme blanc nommé Honoré, dans la maison No 335, rue Bourbon. Le jury a déclaré que Honoré est mort d'une fièvre bilieuse et intermittente. Le défunt était Français et était âgé de 52 ans.

Enfant trouvé—Un enfant de deux ou trois jours a été déposé mercredi soir à la porte de l'église située au coin des rues Conti et Rampart. Le curé a recueilli l'enfant.

Vol.—John Maffet a comparu hier devant le recorder Winter sous l'accusation de s'être introduit le 16 du courant, dans le magasin No 169, rue des Magasins, et d'y avoir volé trois fourneaux appartenant à P. L. Campbell. Maffet a avoué qu'il avait pris les fourneaux, mais a déclaré que c'était afin de se faire payer un montant qui lui était dû. L'accusé a été envoyé devant la Première Cour de District.

Assaut et batterie—Peter Peterson comparaissait le 4 du courant devant le recorder Winter, sous la prévention d'avoir violemment assailli l'officier de police Thos. Chaffey avec l'intention de le tuer.

—Mary Warrack sera conduite le 30 du courant, devant le recorder Winter pour avoir enlevé un châle appartenant à Julia Camfire.

Escroquerie—Le recorder Winter a envoyé hier devant la première cour de district le nommé Thomas Brady, accusé d'avoir enlevé une paire de souliers du magasin de E. O. Sullivan, rue St Joseph.

Amende.—Le recorder Vaught a condamné hier L. Stoppen à une amende de $20, pour avoir porté des armes sur sa personne.

Escroquerie.—L'esclave Charley a été arrêté pour avoir volé, le 27 du courant, une damejeanne de whiskey et d'autres objets à bord de la goëlette Indépendance, au bassin Carondelet.

Première cour de district.—John McCann, Win Harris, John Clark et John O'Neil, alias O'Brien, accusés d'avoir commis un vol au mois de mai, ont été jugés et acquittés.

—L'avocat de district a enregistré des *nolle prosequi* dans les affaires suivantes: James Marshall, accusé d'escroquerie; Charles Reynolds et deux autres individus, James Duffy, John Wilkinson, James Jourdan et James Henderson, accusés de vol.

FEUILLETON.
JACQUELINE.
Souvenir du XVIIIe Siècle.

........Et le tour de Pamphile étant venu, il raconta l'historiette suivante à l'appui de son opinion sur les femmes:

En 17..... vous le savez, je terminais mes études à Alençon. J'avais alors pour ami un jeune homme nommé Lucien Rigaud, qui dirigeait, en qualité de premier commis, une maison d'exportation de fers et de cuivres fort importante et située sur la place du marché. Il était très estimé de sa maîtresse, veuve jeune et charmante, qui était restée libre au bout de six mois de mariage et que n'effrayait pas le souci des affaires. Un beau brin de femme, je vous assure, petite et toute mignonne, avec des cheveux blonds qui auraient pu lui servir de manteau; très pâle, au point que son visage semblait diaphane; de grands yeux d'un vert changeant et profond comme les peintres en donnent aux ondines, aux océanides et à toutes les filles de l'eau; de petites mains et de petits pieds qui auraient tenu tous ensemble dans la large main de notre ami le capitaine de cuirassiers.

Avec tout cela, une expression suave dans le sourire de ses lèvres, une grâce de chatte frileuse dans la démarche, car elle ne marchait pas, elle glissait; un son de voix à vous faire frissonner le cœur, comme le frôlement de la robe de la femme aimée. C'était une de ces beautés idéales auxquelles on rêve un nimbe d'or rayonnant autour de la tête. Elle était très pieuse, ne manquait pas un office, portait toujours le deuil de son mari avec une excessive sévérité, ne disait jamais de mal de personne, ainsi à parler bas, faisait d'abondantes aumônes et était à la fois protégée par le clergé et les philosophes d'Alençon. Elle avait tourné toutes les têtes, et il eut été difficile de nommer quelqu'un qui ne lui eût pas fait la cour. Mais les professeurs y avaient perdu leur latin, les poëtes leurs sonnets et les médecins leur chimie.

Mme Jacqueline Declareuil était la Lucrèce de l'endroit, et lorsqu'elle faisait la quête à l'église, la dévotion subissait une recrudescence extraordinaire. C'était à qui pourrait toucher le bout des doigts blancs et fluets de la belle quêteuse.

Comme tous les autres, je m'étais brûlé à la flamme. Ami du bon Rigaud, j'étais parvenu à m'introduire dans la place. J'y fus toujours bien reçu, parce que j'apportais presque toujours à Mme Jacqueline des graines de fleurs rares et oignons de tulipes dont elle formait une curieuse collection.

Le plus drôle de l'affaire, c'est qu'alors la veuve malmenait ce pauvre Rigaud, qui n'avait pas mon talent; le bon garçon restait la bouche ouverte, tout hébêté, l'écoutant parler comme s'il eut avalé ses paroles, les yeux écarquillés, scellé au plancher comme un dieu Terme, et quand elle avait fini, il pleurait avec la faiblesse d'un enfant; mais il ne m'en aimait pas moins pour cela: ce cœur d'or ne connaissait pas la jalousie. Je crois encore le voir avec ses joues rouges, ses jolis yeux bleus, ses dents blanches et son petit habit barbeau des dimanches bien brossé. Tout le monde se moquait de lui parce qu'il était trop bon [illegible]. Seulement un jour de quête, un capitaine de dragons malmenait de la belle Jacqueline ayant affecté de laisser rouler à terre son offrande au lieu de la déposer dans la bourse de velours, Rigaud devint pourpre, se jeta sur lui au beau milieu de l'église, et on eut toutes les peines du monde à lui faire lâcher prise. Sa maîtresse le gronda d'une verte façon, mais après la gronderie, elle l'embrassa publiquement sous le portail de l'église. Jugez si le sort de Rigaud fut envié. Quant à lui, il se mit à trembler de tous ses membres et faillit s'évanouir, tant sa bonne fortune lui fit d'impression.

Parmi les anciens amis de M. Declareuil qui fréquentaient la maison de sa veuve, nous comptions surtout un certain M. Clémençon, qui était le médecin à la mode de la ville. Figure-toi, mon cher ami, le bel homme de province dans tout son éclat. Une stature et une tournure de tambour-major; une grosse figure rubiconde trouée de petits yeux vifs, égrillards, un peu louches, et des lèvres minces d'où sortait une petite voix de fausset criarde comme un sifflet d'enfant. Des bagues de diamant à tous les doigts; des boucles de diamant aux oreilles; des boutons de diamant au jabot; une pomme de diamant à la canne; des diamans sur sa tabatière. Très fier de sa personne et portant pas perruque. Toujours le mot pour rire à la bouche, adroit à tourner le couplet de circonstance, d'une galanterie presque obséquieuse, un homme charmant en un mot, adoré de toutes ses clientes, de leurs filles de chambre et de leurs carlins.

On ne lui connaissait que deux défauts: il faisait payer ses visites trop cher et changeait tous les quatre fois par an de domestique. Rigaud ne pouvait pas le souffrir, il devenait pâle chaque fois qu'il le voyait entrer dans la boutique.

La belle Jacqueline était du Brabant, sa piété minutieuse était une passion comme celle de sainte Thérèse.

Le docteur Clémençon passait pour un esprit fort; il avait correspondu avec Voltaire et montrait orgueilleusement trois lignes du grand homme qui l'encourageait à rimer des poésies fugitives et des épîtres badines.

Mme Declareuil entreprit sa conversion, cette grande œuvre devint le but de sa vie: elle y apporta l'ardeur que les femmes mettent, comme les anciens alchimistes, à la réalisation de leur idée fixe. Le beau médecin s'y prêta d'assez mauvaise grâce; mais il se trouva secrètement au comble de ses vœux. Il voyait jour à triompher de la vertu d'une femme devant laquelle tous les Fronsac de la province avaient baissé pavillon. Il joua avec une habileté peu commune le rôle de converti par amour; mais il se fit payer cher chaque défaite.

Un dimanche, il parut à l'église; mais il portait galamment sous le bras les *Heures* de la belle dévote. Quand il s'agenouilla au confessional, tout Alençon répéta qu'il allait s'y occuper d'être l'amant de Mme Declareuil, et jamais conversion ne perdit plus rapidement de réputation une femme de bien. Les dames de la ville commencèrent à s'éloigner d'elle, mais les papillons galans accoururent de plus belle. Jacqueline ne descendit plus à la boutique: alors les épigrammes vinrent à pleuvoir sur elle et les propos les plus légers se tirent devant ce malheureux Rigaud, qui pleurait de rage, mais qui ne pouvait tenir tête à tous les mauvais plaisans. Cependant le clergé la défendit, et peu à peu ce scandale fut oublié. D'ailleurs, M. Clémençon discontinua ses visites trop fréquentes et reprit ses anciennes habitudes de galanterie avec d'autres femmes. Il cessa de fréquenter les églises, et la pauvre dame put voir qu'elle avait sacrifié son honneur à une chimère. Le docteur avait joué un rôle à ses dépens. En s'apercevant de sa duperie, elle tomba dans une tristesse profonde et devint malade. Rigaud la veilla pendant vingt-six nuits comme un bon chien de garde. M. Clémençon ne vint pas la voir une seule fois. Plusieurs fois, elle exhala ses remords dans un accès de délire et exprima le regret de ne pas lui avoir offert sa main et son bien, pour réparer le tort fait à la religion par cette indigne comédie. Jacqueline n'avait jamais aimé son vulgaire amant. Elle était encore vierge de cœur comme à seize ans.

Le docteur ne pouvait ni comprendre ni apprécier cette nature d'élite. Sot et fat comme il était, il se vanta d'avoir cédé Mme Declareuil, après l'avoir hypocritement trompée. Cette rouerie augmenta son crédit auprès des belles. Il faut vous dire que Jacqueline, entrant à peine en convalescence, avait voulu aller à l'église, malgré un froid assez vif, et qu'elle fut saisie pendant l'office d'une fièvre qui offrit bientôt les plus dangereux symptômes.

La nuit venue, elle sommeillait dans une sorte de demi-rêve, lorsqu'elle fut réveillée par un léger bruit. Elle ouvrit avec effort des yeux effarés. C'était Rigaud qui, penché à son chevet, la veillait. Elle ne pouvait parler; elle essaya de repousser le pauvre enfant. Il la regarda avec calme et répliqua doucement à son geste: —Le *médecin l'a dit*. Il y eut alors entre eux une sorte de lutte muette et déchirante. Puis elle ne résista plus; elle désira vivre; elle aimait pour la première fois. Ce bon Rigaud! la fièvre le saisit à son tour et le ravagea. Ses cheveux tombèrent, ses dents jaunirent, sa figure se tacha de plaques de souffre, et quand il put sortir, son corps grêle flottait dans son pauvre habit bleu à manches trop courtes. Chose singulière! ce fut de ce pauvre garçon que le beau docteur s'avisa d'être jaloux. Quoique Rigaud fût plus discret qu'une pierre de tombeau sans épitaphe, on le tenait pour le nouvel amant de Mme Declareuil.

Moi-même je le tourmentai à ce sujet et je le provoquai à des confidences qui avortaient toujours.

Je me mis en tête à la fin de lui prouver que j'avais raison contre ses démentis, et un soir je me cachai dans un cabinet attenant à l'arrière-boutique, résolu à m'assurer de la vérité.

Je devais être témoin d'une scène horrible.

Au moment où Rigaud se disposait à monter dans sa petite mansarde, il vit sa maîtresse descendre l'escalier et s'avancer sur la dernière marche, une bougie à la main.

Qu'elle était belle! cette mignonne créature [illegible]

machinalement:—Si vous me chassez, madame, où irai-je? En ce moment, je crus entendre comme le bruit d'une clef dans la serrure de la porte qui donnait sur la cour; mais je n'y fis pas attention.—Monsieur Rigaud, répéta Jacqueline, vous ne pouvez rester plus longtemps ici. On commence à jaser de nous dans la ville.—Je m'en irai, madame, dit-il d'une voix si sourde que je me sentis le cœur tout remué.—J'ai bien trouvé un moyen de vous faire rester sans éveiller les mauvaises langues, répéta la veuve avec une sorte d'embarras et d'hésitation, après un moment de silence.—Dites, madame, et le visage du pauvre garçon rayonna.—Ne l'avez vous pas deviné, mon ami? Il fit signe que non, car l'émotion faisait trembler ses lèvres et étouffait la voix dans son gosier. Elle l'avait appelé son *ami*, et avec un accent si tendre et si doux! De l'enfer il montait au paradis. Cette scène n'était-elle pas un rêve? La vision allait-elle s'évanouir?—Je suis veuve, poursuivit-elle avec un effort, et une veuve de mon âge n'a qu'un moyen de sauvegarder sa réputation, c'est de se remarier. Elle croyait sans doute que Rigaud, éperdu, fou de joie, allait tomber à ses pieds. Une larme brilla dans les yeux du jeune homme.—Que vous ai je fait, madame, répondit-il douloureusement, pour que vous vous gaussiez de moi avec si peu de pitié?—Mais j'ai parlé sérieusement, Rigaud! s'écria Mme Declareuil avec vivacité.—C'est impossible, impossible! répéta-t-il. Vous êtes riche et je suis pauvre.—C'est moi ce que vous dites-là, mon ami; sans votre dévouement, est-ce que je vivrais?—Ah! voilà ce que je pensais. Vous craignez de paraître ingrate. Vous voulez que je me fasse payer mon dévouement. Vous me proposez un trop beau salaire, madame Jacqueline. Je ne fais pas payer mes services si chers. Rigaud, en disant ces mots, était devenu pâle comme la neige. Il s'appuya contre le comptoir pour ne pas tomber. A cette résistance inattendue, les yeux verts de Mme Declareuil brillèrent d'une flamme étrange. Son visage se transfigura. Je pus lire dans le mouvement soudain par lequel ses sourcils arqués se rapprochèrent l'expression d'une volonté aussi absolue que le désir d'un despote ou le caprice d'un enfant gâté.

La douce et pieuse créature avait disparu. L'âme féline de cette femme longtemps endormie sous la règle d'une éducation catholique se réveillait dans un spasme d'amour comme un tison ardent enfoui sous la cendre froide et qui éclate tout à coup. Son corps si souple et si alangui prit la raideur d'une statuette de sainte gothique dans sa niche de pierre; sa voix si caressante eut la vibration du métal.

—Rigaud, je serai votre femme, je le veux! Si vous avez quelque autre motif pour repousser mon offre, parlez! Rigaud, plus mort que vif, fit quelques pas vers sa maîtresse.—Madame Jacqueline, dit-il d'une voix tremblante, si je vous épousais, vous si riche, vous ne croiriez plus que je vous aime pour vous-même. Ce que je veux, moi, c'est que vous soyez heureuse, et vous ne le seriez pas avec un mari si gueux que moi. Cette alliance-là vous ferait montrer au doigt et vous finiriez par avoir honte d'être madame Rigaud. Savez-vous ce qu'on dira? c'est que j'étais votre amant avant le mariage, et que pour éviter le scandale, vous m'avez épousé. Et Dieu sait si c'est moi qui aurais jamais voulu déshonorer ma bonne chère maîtresse; pour vous aimer, je n'ai pas besoin d'être votre mari et de partager votre bien. Laissez-moi seulement continuer à travailler ici. Je serai si humble, si obéissant, si respectueux, que nul ne m'accusera de songer à autre chose qu'à bien gagner mes gages.

La belle veuve le regardait fixement et hochait la tête.

—Ce ne sont pas là de bonnes raisons; quand on aime les gens on ne pense pas tant à l'opinion des autres. D'ailleurs nous pouvons quitter le pays. Tu me caches quelque chose, Rigaud; songe que j'ai besoin d'un protecteur.

—Quiconque oserait vous manquer de respect aurait affaire à moi, madame.

—Ah! je me souviens du capitaine de dragons, reprit-elle en souriant, mais c'est pour le coup que vous me compromettriez, monsieur Rigaud.

Au même instant, nous entendîmes tous un pas assez lourd faire craquer le plancher de l'arrière boutique; [illegible]

C'était le docteur Clémençon qui était entré par la porte de la cour. En voyant le visage et l'air de la veuve et de son premier garçon, il ne put [illegible] rire assez insolemment.

—Rigaud! rigaud! s'écria-t-il. L'épouseras-tu, Jacqueline?

Vous ne pouvez, mes chers amis, vous faire une idée de la violence et de l'exaltation que la [illegible] peut développer chez des natures dont les passions ont été longtemps et rigoureusement domptées. [illegible]

Cette femme si douce, si timide, si chrétienne, [illegible] l'orgueil d'un grand d'Espagne.—Comment êtes-vous entré ici, chez moi, à onze heures du soir? demandait-elle d'un ton calme qui m'effraya.—Avec la clef que je tiens de vos bontés, belle dame, dit Clémençon [illegible]

—Je vous aimais trop pour ne pas être au gré de toutes vos actions, ma bonne maîtresse, dit le jeune homme en se jetant à genoux devant elle et lui baisant passionnément les mains. Je m'inquiétais de vos moindres chagrins, de vos moindres joies, de vos moindres pensées. Je savais tout, mais je n'ai jamais rien dit, et s'il n'avait dépendu que de moi, nul n'aurait connu votre secret. Pardonnez-moi, madame. Deux grosses larmes tombèrent des joues de Jacqueline sur le visage de Rigaud.

—Allons, ce rigaud fait le délicat comme un héros de tragédie, dit Clémençon, mais il est temps d'en finir. Je ne serai pas si difficile que M. Rigaud: je venais justement vous demander ce que vous lui offriez et ce qu'il refusait avec tant de modestie. Votre main, belle veuve, s'il vous plait.—Vous! s'écria-t-elle avec épouvante; mais je ne vous aime pas et vous ne m'avez jamais aimée.—Il ne s'agit pas d'amour, mais de mariage, madame, dit brutalement le bel homme. Pourquoi vous cacher la vérité? Je me suis toujours piqué de franchise. Je suis compris dans la faillite du prince de G...... pour une somme qui représente le plus clair de ma fortune, et je ne puis recommencer ma vie de bachelier.—Misérable! s'écria Rigaud. M. Clémençon haussa les épaules.

—Tu as déclamé ce mot-là comme Lekain, mon petit; mais calme-toi, tu seras mon garçon d'honneur.—Vous renoncerez à ce projet, monsieur, dit froidement la veuve, car il est inexécutable.—Pourquoi donc, belle Jacqueline? vous oubliez que je suis ruiné et que de plus je suis jaloux du bonheur de M. Rigaud. Cela me rend bien dangereux, si vous ne consentez à m'octroyer ma requête. Comme je n'ai plus rien à ménager, j'ouvre portes et fenêtres et je fais un scandale horrible. Je dis à tous les curieux, et on me croira, car je montrerai cette clef comme une preuve, que vous êtes ma maîtresse, et que je vous ai surprise en flagrante infidélité avec ce joli garçon. Des gouttes de sueur glacée ruisselaient du front de la malheureuse femme.

—Vous êtes un lâche, monsieur, perdez-moi si vous l'osez, mais je ne serai jamais la femme d'un lâche.

—Vous avez raison, madame, dit Rigaud. M. Clémençon est un débauché, un homme sans cœur. Ce serait une folie de m'épouser, moi; mais ce serait une honte de céder aux menaces de ce faraud égoïste. Il vous torturerait, il vous ferait souffrir mort et martyre, afin d'hériter plus tôt de votre bien (M. Clémençon souriait toujours avec son air placide.) Je l'aurais volontiers battu. Il regardait d'un œil de convoitise la pauvre Jacqueline, dont les admirables cheveux s'échevelaient sur les épaules et qui semblait engourdie par le choc des deux sentiments qui envahissaient son cœur. Elle méprisait profondément le médecin de tout l'amour nouveau, vivace, presque extatique, fiévreux que lui inspirait son jeune sauveur. Elle trouvait Clémençon si vulgaire, si nul, si ignoblement vil, qu'elle eut voulu se faire pardonner sa faute par Rigaud, au prix d'un crime. Elle oubliait Dieu.

L'amour avait pour ainsi dire affolé cette organisation nerveuse et ardente sous sa froide enveloppe. Le sang espagnol bout toujours sous la blonde carnation des filles du Brabant.

Tout à coup, elle sourit à son tour et elle releva fièrement sa tête mignonne.—Rigaud, dit-elle, ouvrez vous-même portes et fenêtres. Que M. Clémençon ameute les passans devant le logis de sa maîtresse. J'accepte le déshonneur. Vous craigniez, mon ami, d'épouser la riche veuve de M. Declareuil; nous verrons si vous m'aimez assez pour sauver une femme perdue de réputation en lui donnant votre nom!—Madame, il n'est pas au pouvoir de cet méchant homme de vous déshonorer, s'écria Rigaud en faisant un geste de menace au médecin.—J'ai la clef! répondit ironiquement M. Clémençon. A ce mot, la colère s'empara si violemment du jeune homme, que sans réfléchir à l'inégalité des forces, il se jeta sur le docteur, dont la stature d'athlète et les bras musculeux devaient rendre la lutte inévitablement tragique.

Rigaud avait d'abord arraché la clef à son adversaire, mais il ne tarda pas à faillir, malgré ses efforts désespérés.

La jeune veuve ne disait mot; on l'eut prise pour une morte. Mais lorsqu'elle vit mon pauvre ami presque étranglé, se débattant et refusant de rendre la clef serrée dans ses doigts que tordait le docteur, elle alla, du pas lent et lourd d'une idiote, prendre dans un bassin un lourd pilon de cuivre; puis le soulevant à deux mains, elle s'avança calme, inflexible, presque radieuse, et le balança sur la tête de Clémençon.

J'oubliais de vous dire que j'étais emprisonné dans ma cachette. Je poussai un cri comme on en pousse dans les cauchemars.

A ce cri le docteur se retourna. Ses yeux se dilatèrent de peur et je n'oublierai jamais la grimace que fait la figure d'un poltron en danger de mort. Mais il se recula de côté, lestement comme un chat, et le coup de pilon fut asséné au travers du visage de Rigaud.

Clémençon éclata de rire et dit à Jacqueline: —N'assommez donc pas tous vos amants à la fois, madame!—Stupéfiée, la pauvre dame laissa tomber le pilon à terre; ses yeux devinrent hagards et elle s'affaissa sur ses genoux. [illegible]

tendres et inquiètes de chaque seconde, les soins qui sont des caresses, des paroles qui sont des baumes avec lesquels les mères guérissent leurs enfans. Quant à elle, Jacqueline semblait s'être prise en horreur et en mépris. L'orgueilleuse s'oubliait elle-même; je l'entendais prier Dieu de sauver Rigaud et de la châtier, elle qui était la cause vile, impure, haïssable du mal.

Pas une seule fois, pendant cette longue maladie, elle ne regarda au miroir son visage flétri par les larmes. Jamais l'amour n'humilia si complètement l'orgueil d'une femme et qui eut craint que Mme Declareuil songeât à se consoler par un mari se fût bien trompé. Le jour vint où Rigaud en ouvrant les yeux la reconnut; elle était triste et pâle sous ses coiffes négligées, mais belle, sans s'en douter, à damner un saint. Le malade la regarda avec une sorte d'extase et de béatitude attendrie, si bien qu'elle ne put s'empêcher de rougir.

—C'est donc vous qui me soigniez si bien, madame, murmura-t-il. Oh! que je suis heureux d'avoir été malade! Mon Dieu, faites que je ne guérisse pas trop vite!—Vous ne me haïssez donc pas, Rigaud? demanda-t-elle avec un naïf étonnement. Il joignit ses mains amaigries et dit:—Moi, vous haïr, madame Jacqueline! comment le pourrais-je! vous voulez rire de moi, n'est-ce pas! Je n'ai pas encore toute ma tête, et je ne comprends pas bien. Mon front brûle toujours. Posez votre main dessus, vous verrez. La veuve tressaillit:—Mes mains ont levé le pilon qui vous a frappé, mon ami, répondit-elle à voix basse. Buvez cette potion et dormez; moi, je vais prier pour vous.... et pour moi. Lorsque Rigaud entra en convalescence, Mme Declareuil lui annonça qu'elle allait se retirer dans un couvent. Il crut devenir fou; il se jeta à ses pieds; il la supplia de renoncer à cette résolution; elle fut inflexible.—Je vous aime trop pour ne pas vous résister, lui dit-elle; je n'ai plus d'orgueil pour moi, mais j'en ai pour vous. Je ne vous donnerai pas, à vous si probe, si bon et si loyal, une femme déshonorée.—D'ailleurs, un reproche sorti par mégarde de votre bouche, un souvenir, un mot de mépris qui vous serait jeté par le premier venu, me ferait de notre vie commune une agonie. Si vous n'aimez en moi que cette chétive beauté qui s'est déjà étiolée et fanée dans les pleurs, prenez-moi pour maîtresse et pour servante; ce ne sera pas une humiliation pour moi; mais je ne serai pas votre femme. Je puis supporter les mépris du monde; je ne veux pas des respects.—Mais jamais, je vous jure, chère Jacqueline, vous n'aurez à vous plaindre de votre pauvre Rigaud.—Je le crois, mon ami, mais vous ne pouvez empêcher le passé d'avoir été; vous pouvez l'oublier, mais non l'ignorer, vous ne pouvez l'arracher de ma mémoire. Moins vous me ferez de reproches, plus je m'en ferais à moi-même. Plus vous seriez doux, tendre, affectueux, plus cette douceur, cette tendresse, cette affection me paraîtraient cruelles comme les gages injurieux de cet engagement que vous prenez de ne pas me rappeler ma honte.—Que parlez-vous de honte! Ah! madame Jacqueline, s'écria-t-il avec une sorte de fureur [illegible], je savais bien que vous auriez pitié de moi, mais que vous ne m'aimiez pas, moi......

Il s'arrêta brusquement et son visage s'empourpra de confusion. Mme Declareuil était devenue blanche comme un suaire.—Achevez, mon ami, ajouta-t-elle doucement,—je ne vous aime pas comme M. Clémençon, n'est-ce pas! poursuivit-elle avec effort. Déjà! déjà! déjà! Elle s'affaissa dans son fauteuil comme frappée d'un coup mortel, et ses yeux se fermèrent un instant. Rigaud se roula désespérément à ses pieds, il embrassait ses mains, il pleurait, il lui demandait pardon, il se heurtait la tête aux angles du fauteuil. Enfin il la prit dans ses bras et voulut l'embrasser. Jacqueline se dégagea tout à coup de son étreinte avec une sorte d'épouvante, et le repoussant, elle s'écria.—Ah! malheureuse que je suis! Prenez garde, mon ami, j'ai encore sur les lèvres le dernier baiser de Clémençon! Voulez-vous m'embrasser maintenant?

Et elle fixa un regard ardent sur Rigaud. Ce dernier fut saisi d'un frisson involontaire et baissa les yeux. Dans ce seul mouvement était écrit son arrêt irrévocable. [illegible]

Mme Declareuil eut la force de s'éloigner et de remonter jusqu'à sa chambre. [illegible]

Elle prit son livre d'heures [illegible]

Comme si elle eut attendu cette étreinte pour mourir, Jacqueline exhala son dernier soupir et Rigaud se serra plus qu'une morte dans ses bras.

EMMANUEL GONZALES.
(Fin.)

Fonds de Confiseur à l'encan.
☞ N. Vignie vendra ce jour à midi, rue de Chartres, le fonds de Confiseur de Mme [illegible], y compris les vitrières, installations, musique et bassine, &c. et 2 alambics, &c, &c. Vente positive.

☞ Nous appelons l'attention du commerce sur la vente de 525,000 cigares provenant de Orange Grove's Cigars manufactory, à Alger, laquelle vente aura lieu aujourd'hui vendredi, 29 octobre 1852, à 10 heures et demie, au magasin de MM. Price, Walsh & Co, Nos 31 et 33, rue Natchez.

MASS MEETING DES WHIGS DE LA Nlle. ORLEANS.
A une réunion du Comité Exécutif Whig qui a eu lieu vendredi après midi, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:
Résolu que le comité exécutif whig recommande aux whigs de la Nouvelle Orléans de se réunir en mass meeting, lundi après midi, 1er novembre, rue du Canal, entre les rues Magasins et Carondelet.
Attendu que c'est la dernière grande démonstration qui précède l'élection, les Clubs de SCOTT & GRAHAM de la Nouvelle Orléans, de Gretna et de Jefferson ainsi que les whigs en général, sont invités à assister au meeting.
Des estrades seront placées à trois endroits différens et un grand nombre d'orateurs distingués harangueront l'assemblée.
I. N. MARKS, Président.
E. SALOMON, secrétaire.

CLUB DE CERRO-GORDO.
Les membres de ce Club se réuniront tous les lundi soir à 7 1/2 heures, au local des séances, (café de Salvador Pratts) au coin des rues Remparts et Douane.
Les autres Clubs de la ville sont invités à assister aux séances.
M. C. EDWARDS, Président,
JAS. W. DUPLESSIS, Secrétaire.
N. B. La chambre du comité de ce Club est au No 18, maison Duncan, Passage de la Bourse.

Monsieur l'Editeur,
Veuillez annoncer que M. GEORGE P. BRIANT, qui pendant les cinq dernières années a fait preuve de capacité comme employé au département du trésor, sera soutenu pour la place de trésorier d'Etat, par
UN GRAND NOMBRE D'AMIS.

SOCIEDADE PORTUGUEZA DE BENEFICENCIA.
Dia dos Finados.
☞ Havendo sido adoptado pela esta sociedade que: todos os annos, 1ro de novembro (dia dos Finados) a Tumba pertencente a dita, seria ornada de luto, em memoria dos seus membros finados; a comição nomeada para o dito effecto he resolvido o seguinte:
Que: segunda feira 1ro de novembro proximo (dia dos Finados) será ornada de luto a tumba pertencente a esta sociedade, em memoria dos seus membros finados, e que neste solemne dia, hua collecção será feita pa dita tumba, e portas do cemiterio, para favorecer as orphalinas do Asilio da rua do Campo; pelas almas dos nossos membros defuntos.
A dita comição, espera, e [illegible] a todos os membros desta sociedade, assim como ao publico em geral desta cidade, de ir visitar o cemiterio catholico No 1 (Basin street) do dia acima mencionado; [illegible]
Da parte da Comição da Tumba.
Nova-Orleans, 28 de outubro 1852.
ANTONIO VIEIRA, Jr., Secretario.

Compagnie de Pompiers d'Orléans No 21.
[illegible]
28 oct

EAUX DE VIE [illegible] Fine, Cognac [illegible]
FORMES & GIRARD.

BULLETIN COMMERCIAL.
NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI SOIR, 28 OCTOBRE.

Les nouvelles favorables reçues par le Washington et le Niagara ont jeté de l'animation sur le marché au coton et les ventes se sont élevées aujourd'hui à 9000 balles aux chiffres les plus élevés.

[illegible: table des prix du coton]

Il s'est traité 150 boucauts de sucre de 4 @ 5¼ cts le [illegible] ordinaire @ fully fair. La mélasse est en bonne demande et 600 barils ont été pris à 28 de le gallon.

Le marché à la farine est ferme. Les opérations ont embrassé 1,200 barils, principalement de l'Illinois et de St-Louis de $4 15 @ $4 75.

Il n'y a presque pas de maïs sur le marché. Quelques petites ventes ont eu lieu à 57 cts le boisseau.

Il s'est traité hier 1000 barils de mess porc; le marché a acquis plus de fermeté. De petits lots ont rapporté aujourd'hui $16 @ $16 25. Un lot de 170 boucauts de plates côtes, lard salé, a été vendu hier 7½ cts la livre; le prix du détail est maintenant à 8 cts.

Il s'est vendu 500 barils de graisse à 10 cts la livre.

Le whiskey est languissant; le rectifié rapporte 18½ cts le gallon.

Le change n'a pas varié; la demande est bonne.—Sterling, 108 @ 109. France, 5f. 25 @ 5f. 20. Traites sur New-York, à 60 jours, de 2¼ @ 2½ p. c. d'esc. Checks sur New-York, à vue, ¾ @ 1¼ p. c. d'esc.

Le fret fléchit. Le coton est expédié pour Liverpool sur les navires américains à ½ d. [illegible]

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.
Navire Lexington, Murphy, pr Liverpool
Joshua Mauran, Barton, pr New-York
Goëlette Dora, Bogliolo, pr Pensacola

Arrivés Hier.
Navire Berkshire, Williams, de Boston
Nav. Claiborne, allant à Liverpool—de retour en détresse
Navire Florida Blanca, Wallauer, de Sisal
Barque Millaudon, Butler, de la Havane
Columbus, Oberkrein, de Brême
Brick Angelita de Matricula, Mañez, de Sisal
Tomas, Cronia, de Sisal
Goelette Joven Manuelita, Pajol, de Tabasco
Eagle, Niconeda, de San Juan de Nicaragua

STEAMBOATS
Steamboat Amaranth, Atchison, de St Louis, avec un chargement de farine, bœuf, jambon, porc, oignons, tabac, patates, pommes, corde, chandelle, &c.
Steamer Florida, Grant, Mobile, avec un chargement de coton & divers.
Steamboat Frank Lyon, Stone, de Kentucky Bend, avec coton, patates, &c.
Steamboat New Latona, Hooper, de Bayou Sara, avec sucre, mélasse et articles divers.
Steamer Sydonia, Varnell, de Shreveport, avec un chargement de coton, &c.
Steamboat Saluda, du Canal Rague.

Montant le Fleuve:
Brick Américan de Vera Cruz.
Navire Agnes, Scott, de Boston.

Liste des Bateaux-à-Vapeur partant aujourd'hui.

Rivière Rouge	Cleona, Martin	5 h P M
Rivière Rouge	Pitner Miller, Carlisle	5 h P M
Mobile	California, Ewing	12 h M
Covington	Lenora, Duncan	10 h A M
Bayou Sara	New Latona, Hooper	9 h A M
Vicksburg	Glendy Burke, Bentley	5 h P M
Princeton	Frank Lyon, Stone	5 h P M
Plaquemines	J T Doswell, Calcart	9 h A M
St Louis	Swamp Fox, Marshall	5 h P M

L'ATTENTION des officiers des Compagnies de Pompes et membres de la Nouvelle-Orléans, est respectueusement appelée sur un acte de la Législature intitulé: "Acte pour incorporer les Compagnies de pompiers de la Nouvelle-Orléans, et pour d'autres objets, approuvé le 22 mars 1842, qui rend obligatoire à tous les officiers des compagnies de pompiers de remettre au shérif de la paroisse d'Orléans, le 1er de décembre de chaque année, une LISTE de tous les membres de leurs Compagnies respectives.
☞ (Voyez actes de 1842 page 412).
Bureau du shérif de la paroisse d'Orléans, Nlle-Orléans, le 5 octobre 1852.
6 oct—3m JAMES P. FRERET, shérif.

$50 de récompense.
[illegible] G. GORDAIN, 23 oct—3, rue Conti.

MME HOLWED prévient le public [illegible]

Avis aux Distillateurs.
A VENDRE—Deux superbes [illegible] de la contenance de 200 gallons chaque [illegible] P. BOYER FRERES.

A VENDRE, [illegible] P. BOYER FRERES. Attendu incessamment de Bordeaux par le navire N. Wolfe, 150 barriques vin rouge Montgaille & Bazet. 29 oct.

CAPSULES—[illegible] BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée. 25oct—6f

DOUBLONS—Doublons mexicains et patriotes [illegible] M. CABALLERO.

RIZ de la Caroline—de la dernière récolte à vendre par B. VALLS, 71 Magasins. 29 oct

VIN de Catalogne—[illegible] à vendre par B. VALLS, 71 Magasins.

MALAGA—10 pipes [illegible] B. VALLS, 71 Magasins.

CIGARES de la Havane—[illegible] reçus par la barque Milaudon [illegible] B. VALLS, 71 Magasins.

HUILE d'aspic—[illegible] B. VALLS, 71 Magasins.

INSTITUTION DE Mme DESRAYAUX, Pensionnat et Externat.
(ANCIENNE MAISON DE MME LEBRUN)
Rue Bourgogne, entre Douane et Bienville.
Le nombreux personnel [illegible] anglais et en français [illegible] Piano, Solfège et Chant [illegible] Les examens de musique [illegible] L'Instruction religieuse [illegible]
28 oct—1an

ORLEANS HIGH SCHOOL etc.
Les classes de cette institution sont toutes organisées, et le Principal a l'honneur d'annoncer au public [illegible]
Les parents qui désirent avoir des prospectus sont invités à visiter l'institution. 2 oct

Changement de Domicile.
F. FRYER [illegible]

EXCELLENTE OCCASION.
Magasin de Vins et Liqueurs, en gros et en demi gros, à vendre.
UNE personne connaissant le commerce des Vins et Liqueurs et possédant un capital de $4 à $5,000 comptant, peut devenir acquéreur d'un établissement de Vins et Liqueurs, établi dans la 1re Municipalité depuis de nombreuses années, ayant une bonne clientèle et faisant de bonnes affaires. Le stock est composé d'articles de choix, achetés avant la hausse des liquides et on vendra au prix coûtant. Loyer modique.
Pour plus amples détails, s'adresser à
28oct—6f BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.
L'ADMINISTRATION de cette philanthropique Association appelle l'attention bienveillante du public sur une quête qui sera faite le 1er novembre prochain, jour de la Toussaint, devant le tombeau de ladite Société, au profit et par les Orphelins du 3me District.
EMILE AUBIBERT, Secrétaire. 28oct—3f

Burlaps, Hessians et Osnaburgs.
EN débarquement des navires Mountaineer et Susan Hinks, venant de Liverpool:
6 balles de 40 pouces Burlaps;
6 do de 42 do do;
3 do de 40 do hessians;
4 do de 24 do toile d'osnaburg;
6 do de 40 do toile de Russie pour draps, à vendre par
O B GRAHAM, 28 oct—12 96 rue Gravier

Marchandises sèches pour le marché Mexicain.
14 BALLES 4/4 impériale, première qualité;
6 caisses 4/4 platilles de toile;
12 caisses 7/8 crées à la Morlaix;
5 do 3/4 estopilles de toile;
3 do magnifiques mouchoirs de poche de Verona;
4 balles lastings de couleurs assorties;
6 do bayette de cent fil;
4 caisses alpacas noire;
2 do mérinos noir;
15 do cotonnades croisées bleues, à vendre par
O B GRAHAM, 28 oct—12 96 rue Gravier

Jambons de Westphalie.
REÇU par le navire Jersey de Brême, 200 jambons de Westphalie, 50 douzaines de boîtes de Selz véritable, 50 barillets de sardelles, 50 do caviar, 25 douzaines têtes de morts, 100 do saucisson, à vendre par
DUNTZE & IKEN, 28oct encoignure Royale et Conti.

VIN ROUGE—40 barriques, en débarquement du navire Louise Otto, de Bordeaux, à vendre par DUNTZE & IKEN, Enc. Royale et Conti. 28 oct

FROMAGE de Gruyère frais—30 meules de Gruyère frais, reçu par le navire Old England, du Havre, à vendre par DUNTZE & IKEN, Enc. Royale et Conti. 28 oct

A LIVRER par le brick Constante, attendu de Barcelone: 15 pipes vin de Catalogne, 50 demi-pipes do, 70 barils vin Porto, 4 do do vieux. CHARLES CAVAROC, 30, rue Bienville. 28 oct

A LIVRER par le navire Cumberland, attendu de Marseille: 100 barriques vin rouge Bergasse, 200 paniers huile J. Plagniol, 100 caisses vin Muscat. CHARLES CAVAROC, 30, rue Bienville. 28 oct—6f

BŒUF SALE—50 barils, 150 demi do et 36 [illegible], première qualité, à vendre par SECCOMB, VOORHIES & CO, 15 Tchoupitoulas. 28 oct

JAMBONS—200 tierçons de H. Stagg, Hubbards, Ransch et Drom et Lamb, à vendre par SECCOMB, VOORHIES & CO, 15, rue Tchoupitoulas. 28 oct

MORUE—30 tambours, 50 caisses, 300 quarts caisses, à vendre par SECCOMB, VOORHIES & CO, 15, rue Tchoupitoulas. 28 oct

HARENGS—100 barils en saumure, 800 caisses harengs écaillés, à vendre par SECCOMB, VOORHIES & CO, 15, rue Tchoupitoulas. 28 oct

GRAISSE—50 barils, 1500 barillets, [illegible] à vendre par SECCOMB, VOORHIES & CO, 15 rue Tchoupitoulas. 28 oct

ON demande un habitant sucrier avec un peu d'argent ou quelques nègres, qui voudrait se charger de conduire une habitation, près de la ville, en société avec le propriétaire. Il y a sur sa terre, les bâtisses, [illegible] mules, chevaux, charrettes, instruments aratoires, etc. 500 arpents [illegible] cultivés dont 300 sont prêts à recevoir la canne. Pour plus amples informations, s'adresser par la poste boîte B 195. 25 oct

DEDICACE PUBLIQUE DE L'INSTITUT DES ARTISANS.
Jeudi soir 28 octobre, à 7 heures moins un quart.
PROGRAMME:
Ouverture à grand orchestre,
Dédicace.
Chant "Hark Apollo," par des amateurs.
Discours du Dr Macaulay.
Orchestre.
Chant "The Harp that once," par des amateurs.
Discours de l'honorable J. C. Larue.
Chant "When shall we three," par des amateurs.
Orchestre.
Discours du professeur Riddell.
Grand Final.
Chef d'orchestre: L. Gabici.
Le public y est respectueusement invité.
Il y aura des sièges expressément pour les dames.
THOS MURRAY, JOHN STROUD Sr., NEWTON RICHARDS, Comité. 27oct—2t

COLLEGE JEFFERSON.
LES classes de cette institution sont maintenant organisées pour l'hiver. [illegible] M. TELHIARD, attaché depuis longtemps à l'établissement, est parti de France et reprendra l'exercice de ses fonctions dans les premiers jours de novembre. 27oct—3t

Esclaves à Vendre.
Un premier envoi d'esclaves de la Virginie et du Maryland, représentant une valeur de plus de cent mille piastres, aura lieu vers le 1er novembre prochain [illegible]
WALTER S. CAMPBELL, Ancien établissement de Slatter. 27oct—6t

CACAO—Reçu par le navire Mediator, venant de New York: 10 sacs cacao en bon état. 10 barils raisins de Corinthe en bon état reçus par le navire William Penn [illegible] DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 27 oct

PRODUITS de la Havane—Sucre, café, [illegible] DELVAILLE & MORENO, Importateurs, 34 Vieille Levée, entre Douane et Bienville. 27 oct

Vins, Amandes, &c.
ATTENDU incessamment par le brick Constante et à vendre par: 100 pipes vin Porto doux et sec, 15 barriques do de Catalogne pur, 17 barriques vin St-Vincent vieux et excellent, 150 demi pipes [illegible], 6 do vin malaga doux et sec, 200 sacs amandes de Tarragone, excellentes, 20 barils do douces sans coque, 10 do do amères do, 25 potiches huile d'olive espagnole, 10 boîtes do do raffinée, 12 do vin blanc, et diverses.
P. CUSACHS, Encoignure Royale et St-Philippe. 27 oct

MUSCAT—300 caisses vin muscat Frontignan.—Vermouth—100 do vermouth de Noilly et autres. Haut Sauterne—250 Haut Sauterne 1848—Château Belair,—100 caisses vieux château Belair à vendre par JOS. LANATA, 11 & 12, rue Toulouse. 27 oct

THE NOIR—100 caisses thé noir tout frais, à vendre par JOS. LANATA, 11, rue Jefferson, 12, rue Toulouse. 27 oct

VIN blanc—300 barils vin blanc Haut Barsac et Haut Sauterne. 40 barils vieux Haut Sauterne 1848 à vendre par JOS. LANATA, 11, rue Jefferson, 12, rue Toulouse. 27 oct

CUISINIERE.
ON DEMANDE une bonne cuisinière au coin des rues Esplanade et Bourbon. A. R. MONTGOMERY. 26oct—3

PAILLASSONS et nattes—Un assortiment en magasin et à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & Co., 30 1/2, rue Poydras. 26 oct

FIL d'Alexander—En déchargement des navires Susan Hicks et North Atlantic, 14 caisses fil coton de première qualité en bobines, ayant droit au drawback, à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & Co., 30 1/2, rue Poydras. 26 oct

A VENDRE, devant arriver, 24 caisses Réglisse espagnole, première qualité, par WILLIAMSON, ZARATIN & Co., 30 1/2, rue Poydras. 26 oct

VIN de Bordeaux et de Marseille: 50 barriques vin rouge Bethfort, Marseille, 100 barriques Bordeaux bon ordinaire, 20 barils vin blanc Sauterne, 200 caisses vin rouge diverses qualités, 180 caisses vin muscat de Frontignan, 40 caisses vin blanc haut Sauterne. A vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 26 oct

BOUTEILLES—75 paniers bouteilles de Marseille, 32 onces, 1200 cruchons en grès à Genièvre, à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 26 oct

VERMOUTH—100 caisses vermouth, L. Noilly fils & Co, 60 caisses kirsch, Le Noilly Fils & Co, à vendre par ANT GIRAUD, 46, Vieille Levée. 26 oct

BOUCHONS—14 balles 30,000 bouchons réguliers, 6 do 30,000 bouchons point, fins, 6 balles 15,000 bouchons réguliers fins, 4 balles 5000 bouchons dame-jeanne. A vendre par ANT GIRAUD, 46, Vieille Levée. 26 oct

BEURRE DE GOSHEN—12 barils de beurre jaune de première qualité, en débarquement du navire Isaac Allerton.
TABAC A PRISER—100 caisses, en débarquement du navire Ohio.
SAVON DE CASTILLE—50 caisses en débarquement du navire John H Jarvis.
FROMAGE ANGLAIS—50 caisses en débarquement du navire Ohio.
INDIGO—10 caisses et surons, en débarquement du navire May Flower.
A vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 26 oct

BOUTEILLES vides—50 paniers, à vendre par FRED. LOISON, 94, rue Douane. 25oct

VIN muscat—200 caisses vin muscat de la marque Jourdan Brive, à vendre par FRED. LOISON, 94, rue de la Douane. 25oct

VERRES à vitres—100 caisses de diverses grandeurs, verres à vitre français, à vendre par FRED. LOISON, 94, Douane. 25oct

GROS DU RHIN—1 caisse soierie gros du Rhin, belle qualité, à vendre par FRED. LOISON, 24, Douane. 25oct

Bon marché.
U. LAROUSSINI & Co., Maison Rouge, SUR LA LEVÉE.
TOUT le monde doit le savoir [illegible]
U. LAROUSSINI & Co. Maison Rouge, sur la Levée. 26 oct

LE PALAIS FLOTTANT
Sera ouvert aujourd'hui, au pied de la rue du Canal, pour quelques jours, avec le CIRQUE DE SPAULDING & ROGERS et la célèbre TROUPE D'ACTEURS européens et américains.
☞ Les portes s'ouvrent à 6 1/2 heures. Les représentations commencent à 7 1/2 heures.
Représentation de Jour: *Tous les Samedi à midi.*
Prix d'entrée:—Premières, 75 cts. Enfans, 50 cts.
Places réservées aux familles et places des gens de couleur, 50 cts. Enfans, 25 cts. Galeries, 25 cts.
On pourra s'adresser au bureau, pour obtenir des places, de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi. 21oct—1f

Salle de Concerts et Salon de Lectures.
MECHANIC'S INSTITUTE.
Rue Philippa, entre les rues Canal et Commune.
CETTE salle vaste et commode, dont la construction est adaptée à un bon acoustique, est presque terminée, et sera bientôt ouverte pour la commodité de ceux qui désireront en faire usage pour les cas dont il est fait mention, à des conditions fort libérales.
S'adresser à LUTHER HOMES, Trésorier, No 106, rue et Charles. 27oct—6m

ON demande un commis, parlant le français et l'anglais, et connaissant la tenue des livres. S'adresser au No 138, rue de Chartres. 27 oct—3

AVIS—M. DARCY fils n'étant plus teneur de livres dans la maison de PIERRE GAUNE, rue de Chartres No 139, ne pourra plus acquitter des factures au nom de la susdite maison. 27 oct—3t

AVIS—Deux bons ouvriers FERBLANTIERS, parlant français, trouveront de l'emploi rue de la Douane, No 85. 27 oct

L'Académie d'Ecriture et de tenue des livres de Dolbear, 56, rue Canal, fondé en 1832, est ouverte de 7 heures du matin à 9 heures du soir.
N. B. Les jeunes gens qui sortent de cet établissement sont recherchés par les marchands &c; et bien que 200 ou 300 élèves par an y prennent des leçons, ils remplissent tous aujourd'hui des emplois lucratifs. Classes particulières pour les dames.
A vendre: Science calligraphique de Dolbear.
RUFUS DOLBEAR, 56, rue Canal. 19oct

PAUL TRICOU informe ses amis et ses clients que, pour cause d'agrandissement et d'améliorations il a transféré son établissement de chapellerie à l'encoignure Royale et Bienville. ALBERT & TRICOU. 2oct

EN débarquement du navire Louise Otto Warbelow, venant de Bordeaux: 50 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis, 4 do moutarde diaphane de [illegible] frères, 12 do vin Chateau Giscours, vieux. A vendre par J. B PREAU & Co, 33, rue Gravier. 21 oct

BOUTEILLES—70 paniers bouteilles de Marseille, 22 onces, à vendre par A. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 19 oct

MUSCAT—190 caisses vin muscat Frontignan, à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 19 oct

EN débarquement du Louise Otto, de Bordeaux et à vendre par les soussignés: 20 barriques vin rouge Graves supérieur, 20 do do pour familles, 14 demi barriques vin vieux, 14 caisses vin rouge, 14 do vin blanc. A vendre par A. LARROQUE & Co., 42 et 44, Douane. 25 oct

ATTENDU sur le navire Brothers, de Bordeaux et à vendre par le soussigné: 20 barriques vin rouge vieux, 20 do pour familles, 10 demi barriques rouge vieux, 10 do do blanc Ste Croix Du Mont, 4 barriques Médoc, 1er cru. A. LARROQUE & Co, 42 et 44 Douane. 25 oct

ATTENDU par le navire Vermont, de Bordeaux, 10 barriques vin rouge, à vendre par A. LARROQUE & Co, 42 et 44 Douane. 25 oct

A. LARROQUE & Co. offrent à vendre en magasin: 25 barriques vin pour familles; 15 barriques Lestrac (Château), 6 barriques St-Citran (Château), 4 barriques Moulin (Château); 12 barriques Montferrand vieux, 15 demi-barriques vin vieux, 12 demi-barriques blanc Preignac; 10 demi-barriques blanc Haut-Sauterne; 25 caisses cerises à l'eau-de-vie; 20 caisses prunes, 15 caisses fruits au jus; 15 caisses anisette Richardet & J. Renaud; 12 caisses absinthe Edouard Pernod; 10 caisses Berthoud fils; 10 caisses kirsch Berthoud fils; 10 1/2 paniers cognac diverses marques; 25 caisses St-Emilion [illegible]; 25 caisses Gruaud Larose; 50 caisses St-Julien et Margaux; 10 caisses vin blanc, 10 caisses vieux Médoc; 10 paniers Schiedam; 10 paniers anisette, divers prix; [illegible]; 10 caisses moutarde, 6 caisses liqueurs assorties, 6 caisses conserves, truffes, etc.; 10 paniers bouteilles vides, 100 dame-jeannes, bouchons diverses qualités. A. LARROQUE, 42 et 44, Douane. 25 oct

EN débarquement du navire Louise Otto Warblow de Bordeaux: 3 demi, 10 quarts, et 4 huitièmes pipes vieille eau de vie H. Sutton 1832—quarts dito 1831, 20 do moutarde diaphane de Louit frères & Cie, 22 caisses vin rouge Pontet St Julien 1844, 40 barriques vin blanc Haut Sauterne. A vendre par B. TALAMON, 186 rue Royale. 25 oct

INCESSAMMENT attendu de Marseille—Vin rouge de Bergasse.—Vermouth de Le Noilly fils & Co.—Absinthe de Sauvajol & Brunetton.—Muscat de Frontignan.—Bouteilles vides, etc. à vendre par B. TALAMON, 186, rue Royale. 25 oct

ABSINTHE suisse des marques La Richardet, avec la croix fédérale, A. Jeanrenaud, en magasin et à vendre par B. TALAMON, 186, rue Royale. 25 oct

BOUTEILLES vides—150 paniers bouteilles vides de 30 onces, 6 paniers bouteilles vides de 12 onces, en magasin et à vendre par B. TALAMON, 186, rue Royale. 25 oct

A VENDRE à livrer par le navire Orléans, attendu de Bordeaux: 80 barriques vin vieux, 12 barriques vin blanc. E. DECHAMPS, 67, rue Condé. 25 oct

A VENDRE—A livrer par le navire R. H. Wolfe, attendu de Bordeaux: 24 barriques vin vieux, 18 barils vin blanc 1844. E. DECHAMPS, 67, rue Condé. 25 oct

DEUX ALAMBICS, à vendre par E. DECHAMPS, 67, rue Condé. 25oct

NAPOLEON-LE-PETIT, Par Victor Hugo.
UNE JOLIE BROCHURE IN 32 (Edition du Courrier des Etats-Unis)—Prix 50 c. EN VENTE
Chez Victor Hébert & Cie., 149, rue de Chartres. 23 oct

HUILE d'olive Flagnou—200 paniers en débarquement et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis. 23 oct

VIN de côtes—200 barriques en débarquement et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis. 25 oct

TABAC—105 balles de Vuelta Abajo, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par B. DE VISSER & Co. 25, Vieille Levée. 23 oct

HUILE DE LIN—80 barils naturelle et bouillie. RUM—25 barils marque E. White. VINS—200 barils d'Oporto et de Madère; PEINTURE Zinc—100 barillets blanc et rouge; CHANDELLES—blanc de baleine—100 caisses de Judd, première qualité, à vendre par W F VREDENBURGH & Co., 29, Vieille Levée. 23 oct

REÇU et à vendre en débarquement du brick Louise Otto, de Bordeaux: 20 caisses [illegible] de Joseph Pencon, 15 do [illegible] do, 10 caisses champagne, cèpes, petits pois, pâtés truffés de foie gras, etc, par HENRY VALETON, 90, St Louis. 22 oct

NAVIRE Louise Otto Warbow, de Bordeaux, 20 quarts Fine Champagne cognac [illegible], 20 barils do do [illegible], 10 barriques vin rouge Bouvet Jeune, 12 do do do do, à vendre par THOMAS PINET, 29, rue Conti. 20oct

HUILE de Florence—20 caisses huile superfine de Florence, à vendre par BERNARD TURPIN, No 20, Vieille Levée. 20oct

CIGARES—Un bel assortiment de différentes marques et qualités, choisies des meilleures fabriques de la Havane et comprenant: Imperiales, Regalias, Med Regalias, Canones, Cazadores, Bayonetas, Cabarges, Cilindrados, &c, &c, en main et en débarquement, à vendre par DELVAILLE & MORENO, Importateurs de cigares de la Havane, de sucre, de café, &c. &c. 34, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—Un approvisionnement considérable et nouveau de marques célèbres de toutes les formes et grandeurs a été commandé à la Havane. Une partie est déjà arrivée par le brick P. Soulé et est à vendre par J. M. CABALLERO, Importateur, No 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville. Ou à ses magasins No 32, rue St Charles, entre Commune et Gravier, et No 68, au coin des rues Royale et Douane. 19oct

ABSYNTHE SUISSE—50 caisses Auguste Leuba, à vendre par X. LAMBERT, No 62, rue des Magasins. 19oct

WHISKEY—100 barils Monongahela whiskey, à vendre par X. LAMBERT, No 62, Magasins. 19 oct

VIN DE BERGASSE—20 barriques, à vendre par X. LAMBERT, No 62, rue des Magasins. 19oct

FROMAGE—12 caisses fromage ronds de Hollande, à vendre par CAVELIER & MAXENT, 169, rue Royale. 12oct

A LOUER—Une cuisinière blanchisseuse et repasseuse—On louera, à une famille privée respectable, une bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. S'adresser à JOSEPH H. PALMER & CO, 47, rue du Camp. 22oct

EN débarquement du navire Louise Otto Warbelow, de Bordeaux: 30 quarts pipes Cognac Edmond Jullien, de preuve, 30 do do vieux Cognac do do 1re do. A vendre par X. LAMBERT, 62, Magasins. 20 oct

PIERRE POUTZ a transporté son magasin du No 93, rue de la Douane, au No 23, rue Royale. 9 oct—6b

MADAME E. FOURNIER, 22, RUE BOURBON, 22,
Entre Canal et Douane.
VIENT d'ouvrir un salon de Modes, lingerie et articles divers, pour dames. 20oct—3m

SALONS DE LECTURE, Au Merchant Exchange au dessus de la Poste.
LE soussigné ayant loué à bail les salons de lecture ci-dessus désignés, en prendra la direction le 1er novembre prochain. Il espère conduire cet établissement à la satisfaction des abonnés et solliciter le patronage du public.
14oct—17 GEORGE Y. BRIGHT.

Compagnie de la Presse à Coton de la Levée.
L'ASSEMBLEE annuelle des actionnaires de cette compagnie aura lieu lundi, 1er novembre prochain, à 4 heures P. M.
F. J. FORSTALL, secrétaire. 15 oct—au 1 nov

P. ALEXANDRE LANAUZE, EN LIQUIDATION—Vente au prix coûtant.
LE soussigné offre à vendre au No 50, coin de la Levée, entre les rues Conti et St. Louis, son stock en gros ou demi gros AU PRIX COUTANT. Les marchands détaillants de la ville et de la campagne sont priés de venir examiner l'assortiment.
15 oct—3m P. A. LANAUZE.

AVIS AUX DAMES.
LE soussigné vient de recevoir par le navire Eastern Queen, du Havre: 10 caisses marchandises en consignation, qu'il vendra bien au dessous du prix coûtant. Ces marchandises se composent des articles suivants: 500 capotes gros de Naples du dernier genre, [illegible] pour enfants, [illegible] couleurs changeantes à 75 cts [illegible] Ces marchandises seront offertes [illegible] lundi 18 du courant.
[illegible], 15, rue Condé, Maison Pontalba. 15oct

TABAC—150 balles [illegible] à vendre par BRUGUIERE & CO, 2, rue Bienville.

VINS—[illegible] BRUGUIERE & CO, 2, rue Bienville.

[illegible] BRUGUIERE & Co, 2, rue Bienville.

Avis aux contribuables.
Bureau du Recorder du deuxième district.
Nouvelle-Orléans, 5 octobre 1852.
AVIS est par le présent donné que les Rôles d'assessement du deuxième district (ancienne première municipalité) sont maintenant prêts à être examinés et corrigés à mon bureau, et qu'ils resteront ouverts pendant trente jours à partir de cette date, conformément à la loi.
Heures de bureau: de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, tous les jours.
JH. GENOIS, Recorder du deuxième district. 5 oct—30

AVIS AUX CONTRIBUABLES.
Bureau du Recorder—1er District.
Nlle-Orléans, 1er octobre 1852.
AVIS est par le présent donné que les Rôles d'assessement du 1er district (ancienne 2me municipalité), sont maintenant prêtes à être examinées et corrigées au bureau du secrétaire du Conseil des Assistans-Aldermen, chambre No 12 Hôtel de Ville, et qu'elles resteront ouvertes pendant trente jours à partir de cette date, conformément à la loi.
Heures de bureau: de neuf heures du matin, à trois heures de l'après-midi.
J. L. WINTER, recorder. 1 octo—30

INSTITUTION GOUBAULT, No 184, rue Toulouse.
A PARTIR de ce jour, 1er octobre 1852, l'institution est dirigée par Mr. et par Mme Boursier.
Les familles sont invitées à venir visiter l'établissement qui ne laisse rien à désirer. 1 oct

EPICERIE A VENDRE.
ON offre à vendre à terme un magasin de comestibles bien assorti et achalandé dans un des meilleurs quartiers de la ville, 2d district. Ce magasin offre de grands avantages et a déjà une bonne clientèle. Les frais et le loyer sont très faibles. Pour les conditions qui seront libérales, s'adresser au No 42, rue de la Vieille-Levée. 19oct—12

Cours du soir pour les ouvriers.
LES ouvriers qui désirent apprendre, surtout la langue anglaise, sont prévenus que de 7 à 9 heures du soir il sera ouvert, à partir du 15 octobre, un cours d'anglais, de français et d'arithmétique, rue Toulouse No 184. On est prié de venir se faire inscrire. Prix: quatre piastres, payables d'avance. 1 oct

Articles de Nouveautés.
ISAAC SAWIN,
44, rue du Camp, au premier,
VIENT de recevoir par les navires Miss Holmes, Clifton, et steamship Crescent City, un assortiment complet de CHAPEAUX paille pour dames, CAPOTES soie, Rubans, Velours noir étroit, Peluches, Crêpes, Plumes, Fleurs artificielles, Florences satins, Toilettes, Garnitures, &c.
A toujours en magasin un assortiment de chapeaux paille communs.—Tous les articles ci-dessus énumérés méritent l'attention des acheteurs et seront vendus à des prix très modérés.
ISAAC SAWIN, 44, rue du Camp. 12oct

SAMEDI 16 OCTOBRE 1852.
Ré-ouverture de la branche de la rue SAINT-CHARLES, No 36, DE L'ETABLISSEMENT T. MOREAU, 151, RUE ROYALE.
CET établissement ayant été fermé pour cause de réparation, le propriétaire prévient ses amis et le public qu'il en fera l'Ouverture samedi prochain, 16 courant. Le magasin, considérablement agrandi, lui permettra de donner à son stock toute l'extension que justifie le bienveillant patronage qu'il a reçu jusqu'à ce jour.
Persuadé que le bon marché, peut seul assurer l'affluence des acheteurs, il se propose de réduire ses articles aux prix les plus limités. En conséquence, il offre dès aujourd'hui les gants vrais jouvin au prix de $1 la paire. Le salon de coiffure pour hommes transféré au premier étage, a été monté avec tout le luxe et le confort désirable, et peut rivaliser sinon surpasser ce qui a été fait jusqu'à ce jour à la Nouvelle Orléans dans ce genre. 16oct—1m

HOTEL D'ORLEANS,
Nos 149 et 151, rue de Chartres.
M. L. DUTOUR a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir cet hôtel, qui est meublé avec élégance la plus distinguée, installé d'après le confortable le plus moderne et situé à proximité des steamboats. Le propriétaire ne reculera devant aucun effort ni aucun sacrifice pour lui attirer le patronage de Messieurs les habitans. 11oct—1m

DEPOT DE DRAP DE BILLARD Des premières Fabriques Françaises.
P. LEVERRIER, rue de Chartres, 70, entre Bienville et Conti, informe MM les acheteurs qu'il vient de recevoir par différents navires du Havre, un grand assortiment de drap pour billard en toutes couleurs et de première qualité; [illegible] jamais au plus bas de la place. 1oct

A Vendre.
SUR une habitation, à 45 milles au-dessous de la ville, une machine à vapeur avec cylindre de onze pouces de diamètre et une projection de quatre pieds avec les tuyaux, bouilloires, &c.
Aussi—Une roue d'impulsion ayant un diamètre de 10 pieds avec tous les accessoires et 300 pieds de chaîne pour les tuyaux.
PAYNE & HARRISON, 112, rue du Camp. 30sept—1m

Changement de magasin.
THOMAS C. PAYAN & Co ont transporté leur magasin du No 19 rue du Canal, [illegible]

A LOUER.
Deux vastes magasins à trois étages, Nos 39 et 41, rue de la Nouvelle Levée, entre les rues [illegible] et Lafayette; [illegible]
Deux magasins à quatre étages, rue Front Levée, près la rue Benjamin.
La maison de résidence No 118, rue Julia.
L'étage supérieur du magasin No 9, rue Bienville.
[illegible]
PETERS, MILLARD & Co. 9 oct—1m

A LOUER.
UNE belle résidence rue Bourbon, [illegible] occupée par M. L. Milaudon. A louer pour le 1er octobre 1852. S'adresser à ABAT & GENERES, 34, rue Royale. 23 sept

AUX MERES DE FAMILLE.
Il vient un moment où les parents se décident [illegible] 2 oct—1m

VICTOR HEBERT & Co.
149, RUE DE CHARTRES.
Almanach de la Louisiane pour 1853. 12 oct

LIBRAIRIE FRANÇAISE de VICTOR HEBERT & Co.
149, RUE DE CHARTRES.
Proudhon P. J. la Révolution sociale, *démontrée par le coup d'Etat du 2 décembre.* 12 oct

PAPIERS PEINTS FRANÇAIS.
DELCROIX—importateur.
No. 106, rue de Chartres, entre Conti et St Louis, APPELLE l'attention des entrepreneurs, propriétaires, &c, sur
Le grand assortiment de PAPIERS PEINTS,
qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France, des dessins les plus nouveaux et des meilleures fabriques, pour maisons, cabs, salons, &c. Papier satin (blanc Alva) papier glacé, sujets historiques, salle à manger, marbres, bois, [illegible], corniches, gravures, devants de cheminée, petits satins, papiers communs, depuis 10 jusqu'à 25 cents.
Les personnes qui viendront examiner son stock s'assureront qu'elles ne peuvent trouver mieux, à un prix plus avantageux. 9 sept—6

PAPIERS PEINTS! PAPIERS PEINTS!!
32, rue Conti, 32, entre Chartres et Levée,
Près l'Hôtel Conti.
DEPOT de PAPIERS PEINTS des fabriques de Paris, seulement. On trouvera dans cette maison tout ce qui généralement se fabrique en papiers peints.
Le gérant de ce dépôt fait remarquer aux consommateurs que n'ayant aucun frais de maison, il vendra toujours au-dessous des prix établis par les autres maisons de ce genre.
Le gérant du dépôt: JULES CERCUEIL. 15sept—1m

VICTOR HEBERT & Cie.,
149, rue de Chartres.
Publications Illustrées à 5, 15, 20, 30, 40, 50, 60 cents et $1.
DUMAS, Balzac, Georges Sand, Walter Scott, Cooper, Paul de Kock, Jacob (Bibliophile), Paul Féval, E. Sue, Reybaud, Pigault Lebrun, etc. etc.
Nouveautés:
Léon Gozlan—Histoire de cent trente femmes.
Reybaud—Nouvelles, édition Charpentier, in 12

TERRE A VENDRE.—Un lot de terre, en tout ou en partie, situé dans la paroisse St-Jean Baptiste, sur la rive gauche du fleuve Mississipi, à environ 33 milles de la Nouvelle Orléans, mesurant 16 arpents plus ou moins de face, sur 40 arpents plus ou moins de profondeur, ainsi qu'une certaine portion de terre, située derrière le dit lot de terre et mesurant 340 acres. Aussi 253 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane.
Pour les termes et conditions, s'adresser à la Banque des Citoyens de la Louisiane.
Hy. PEYCHAUD, Caissier pro. tem. 1sept

MODES ET NOUVEAUTES!
C. YALE Jr. & Co,
27, Rue des Magasins,
RECOIVENT par les derniers arrivages, un superbe assortiment d'articles de nouveautés, tels que: SOIERIES, VELOURS, RUBANS, DENTELLES, BRODERIES, FLEURS ARTIFICIELLES, CHAPEAUX DE PAILLE, CAPOTTES, FOURNITURES POUR MODISTES,
Ainsi que:
Mérinos, Cachemire, Mousseline de laine (impression nouvelles), Passementeries, Garnitures pour robes, Franges en soie, Boutons, Gants, Bas, &c, &c.
Le tout aux prix réduits, [illegible] l'attention des marchands de la ville et de la campagne. 21sept—3m

REÇU par la goëlette Fairy, venant de la Havane, 283,000 cigares Regalias, Media Regalias et [illegible], 200 sacs café vert de première qualité, 25 balles papier pour cigarettes, 10 serrons indigo, Chocolat espagnol, vins et aguardiente, cana, à vendre par Y. QUADRAS & CO, 16, rue de la Douane. 30 sept

Chapeaux—Un assortiment complet en fourrure soie, laine et autres genres, en magasin et à vendre par JOHN M GOULD & Co, 8 rue Magasins. 21oct

Casquettes—Casquettes pour hommes et enfans en drap, cirées, peluches, [illegible] JOHN M. GOULD & Co, 8, rue des Magasins. 21 oct

EN débarquement du navire Louise Otto Warbelow: 35 caisses [illegible]; 10 do [illegible]; 10 do prunes et poires, A vendre par FERRON FRERES, 207 et 209 rue Royale enc. Dumaine. 19oct

EN débarquement du navire Old England, du Havre: [illegible] FERRON FRERES, 207 et 209, rue Royale enc. Dumaine. 19oct

RIZ de la Caroline—[illegible] B. VALLS, 71 rue des Magasins.

VIN rouge [illegible] J. LANATA, 11 Jefferson, 12 Toulouse.

OUVERTURE D'UN Nouveau Magasin de PARFUMERIE, BONNETERIE,
Porcelaines et Cristaux, Articles de Paris,
MEUBLES DE LUXE,
Objets d'art et de fantaisie.
L'OUVERTURE DU MAGASIN DE MM. LION, PINSARD & Cie.
Rue Royale, Nos 66 et 68, encoignure Bienville,
AURA LIEU MERCREDI, 27 COURANT.
☞ L'attention du public est appelée sur ce magasin dont tous les articles ont été choisis avec le plus grand soin dans les meilleures fabriques et dans les établissements spéciaux les plus renommés de France.
MM. LION, PINSARD & Cie invitent particulièrement les Dames à venir visiter ce NOUVEAU magasin espérant que la variété, la richesse et le bon goût des marchandises offertes en vente mériteront sous tous les rapports leur approbation.
MM. LION, PINSARD & Cie désireux de s'acquérir le patronage du public et de satisfaire au goût de chacun ont pris pour devise:
BON GOUT ET BON MARCHE.
☞ En conséquence ils s'attacheront à vendre leurs marchandises aux prix les plus modérés.
Les articles principaux de leur stock, sont:
LA PARFUMERIE Des meilleures maisons, telles que Lubin, Guerlain, Violet, Pinaud, Piver, et Monpelas.
GANTERIE. Gants Jouvin pour dames et hommes à $1 la paire, [illegible]
BONNETERIE. [illegible]
ARTICLE CHEMISE. [illegible]
PORCELAINES ET CRISTAUX. Un assortiment des plus variés et des plus considérables de Porcelaines et cristaux du grand dépôt de Paris, tel que: Pendules, Vases, Statuettes, Corbeilles, Paniers, garnitures de toilettes, Tête-à-Tête, Déjeuners, boîtes à Poudre, &c, &c. Verre d'eau, Flacons, Coupes, Baguiers, Corbeilles &c.
ARTICLES DE PARIS ET DE FANTAISIE. [illegible]
BRONZES. Pendules, Candélabres, Statuettes, Presses à papier, &c. &c.
CRAVATTES ET COLS. [illegible]
JOUETS. Un assortiment de Poupées de toutes grandeurs. [illegible]
ARTICLE TOILETTE. [illegible]
☞ MM. les marchands de la ville et de la campagne trouveront à s'assortir en tous genres à des prix plus bas que dans n'importe quelle maison de cette ville.
LION PINSARD & Co., Nos 66 et 68, rue Royale encoignure Bienville. 25 oct

LE PHARE DE NEW-YORK.
Journal français fondé en Mai 1851.
A PARTIR du 1er novembre prochain, le PHARE paraîtra une édition semi-quotidienne le MARDI et le SAMEDI [illegible]
Cette modification n'affecte en rien l'édition hebdomadaire, [illegible]
A. PAYA & Co, agents, [illegible] rue de Chartres.

Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1852.
LES soussignés ayant fait, aujourd'hui, un examen complet du bateau à vapeur J. T. DOSWELL, [illegible]
RICHARD L. ROBERTSON, RICHARD SWAIN, F. A. SHAW, Inspecteur de coques.
JOSIAH LOVETT, inspecteur des bouilloires. 14 oct—6m

FASHIONABLE STORE,
Encoignure St Charles et Commune.
[illegible]
J. DUCOURNAU. 16 oct

J. F. LELIEVRE, RUE ROYALE No 210,
VIENT de recevoir un grand assortiment de livres [illegible] 14 oct

DUBUIS & CLEMENT,
Jardiniers fleuristes et pépiniéristes-dessinateurs.
Rue de la Levée, entre Lesseps et Poligne, près des Magasins à Tabac.
ENTRETIENNENT les jardins au mois et à la journée, tout ce qui concerne leur état. On trouvera chez eux des assortiments de plantes et arbustes de toute espèce, à des prix très modérés. 28 sep—3 m

150 caisses Marchandises Nouvelles.
LE public est respectueusement invité à venir visiter mon stock de Marchandises Nouvelles, consistant en Broderies, Rubans, Soieries, et un assortiment complet de Marchandises Sèches [illegible]
A. WEYL. 27 sept—1m

Traites sur Paris, l'Angleterre et New York, à vendre par A. & J. DENNISTOUN & Co., 85, rue Gravier. 21 nov—1an

BRIQUES ET BOIS DE CONSTRUCTION, A VENDRE—S'adresser à [illegible], 75, rue Conti. 31jan—1an

EN débarquement du navire [illegible] de Bordeaux et à vendre par le soussigné—40 barriques vin rouge. 40 barils vin blanc. NADAU DU TREIL, 26, rue St-Louis. 23 sept

EN magasin—Vin rouge en barriques et en caisses, de toutes les qualités; vin blanc [illegible]; Cognac en 1/4, 1/4 et 1/8 de pipes, [illegible] vieux Bourbon et Monongahela whiskey, [illegible] rye do. &c. A vendre par NADAU DU TREIL. 27 sept

Linge fait d'été, pour jeunes gens et enfans.
FRANCIS FABRE & Co, 29 rue des Magasins.
ONT récemment reçu un grand assortiment très complet de LINGE FAIT POUR ENFANTS pour le printemps et l'été, qu'ils offrent à vendre à des conditions très raisonnables.
F. FABRE & Co, 29 rue des Magasins. 23av

Chemises, Chemises.
LES soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de recevoir un assortiment complet de **Chemises en toile et coton,** qui ne peuvent être surpassées tant pour la qualité que sur la manière dont elles sont faites.
FRANCIS FABRE & CO, 29, Magasins. 7 av

W. RATTIER, Maître-ès-arts,
Leçons de Mathématiques et de Physique, de Langues Mortes, de Français et d'Anglais.
164, rue Condé, entre Hôpital et Quartier. 19 oct—1m

$10 de RECOMPENSE.
PARTIE marronne, samedi 9 courant, la mulatresse HENRIETTE, blanchisseuse, âgée de 27 ans, taille 5 pieds 1 ou 2 pouces, parlant l'anglais et français; elle a été vue dans les 2me et 3me Districts. La susdite récompense sera donnée à celui qui la logera dans une des geôles de cette ville, ou la remettra à l'encoignure des rues [illegible] et Bons-Enfans, et 15 piastres seront données à quiconque pourra prouver les personnes qui recèlent la dite esclave.
N. B.—Les capitaines de navires, bateaux à vapeur et autres embarcations sont prévenus de ne pas recevoir la dite esclave à leur bord, sous peine d'être poursuivis suivant la loi.
C. V. HURTUBISE. 22 oct

MAGASIN DE TAPIS, No 23, rue de Chartres.
NOUS avons reçu par les derniers arrivages un magnifique assortiment de TAPIS se composant de tapis de velours et Bruxelles, anglais et américains; Bruxelles trois fils, Ingrain, Vénitiens et de croisées, tapis d'escaliers, couvertures de tables et pianos, descentes de lits, devant de foyer et nattes de toutes genres, blanches, couleurs, &c. TAPIS VENANT de 3 à 24 pieds de large, diverses qualités. Le tout est offert en vente à bas prix.
A. BROUSSEAU & CO, 23, rue de Chartres.

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Louise Otto Warbelow, de Bordeaux: 50 caisses 12 bouteilles vin vieux, Latour 1844, 50 do do Larose do, 50 do do Léoville do, 50 do do Haut Brion do, 75 do 12 paniers [illegible] récolte, 25 do do de prunes do do, 8 barriques vin vieux.
Y. & E. MAIGNAN, 36, rue St-Louis.

KIRSCH—50 caisses kirsch de Le Noilly fils & Co, à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 25 oct